

# FICHE FORMATION

## BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

### MAINTENANCE DES MATERIELS, OPTION B : MATERIELS DE CONSTRUCTION ET DE MANUTENTION (CLASSE DE TERMINALE)

*fiche RNCP : RNCP29700*

#### PROFIL POUR CE DIPLOME

##### **Public visé**

Le contrat d'apprentissage s'adresse aux jeunes de 16 ans à 29 ans révolus. Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans révolus : les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les personnes en situation de handicap ou sportifs de haut niveau ou ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise.

##### **Prérequis**

Ce Diplôme est accessible après une Première Baccalauréat Professionnel Maintenance des Matériels, option B : Matériels de Construction et de Manutention (en lycée ou en alternance).

##### **Modalités et délais d'accès**

Dossier de candidature :

- directement sur : [NetYParéo - CFA Jean Bosco / AREP Hauts de France - Formulaire de préinscription \(ymag.cloud\)](#)
- ou -auprès du secrétariat apprentissage de l'Institut Nicolas Barré

Entretien de motivations réalisé lors d'un rendez-vous individuel proposé après le dépôt du dossier de candidature.  
Période de positionnement de janvier à septembre.

Validation de l'entrée en formation dans les 15 jours suivant le rendez-vous individuel.

#### OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Analyser et préparer une intervention  
Réaliser les interventions sur un matériel  
Réaliser un diagnostic sur un matériel en dysfonctionnement  
Réaliser la maintenance des matériels

#### PERSPECTIVES POST-FORMATION

**Suite de parcours** : BTS Maintenance des Matériels de Construction et de Manutention ; CQP Maintenance des Matériels de Construction et de Manutention (Atelier).

**Débouchés** : Mécanicien de Maintenance des Matériels de Construction et de Manutention.

**Passerelles/Équivalences** : l'obtention d'un Baccalauréat Professionnel permet au titulaire de demander une dispense de matière lorsqu'il se présente à un autre Baccalauréat Professionnel

#### ORGANISATION DE LA FORMATION

##### **Moyens et méthodes pédagogiques**

La formation se déroule dans le cadre d'un contrat d'apprentissage selon un calendrier d'alternance.

L'équipe pédagogique, composée de formateurs experts, s'appuie sur un référentiel de formation et un guide d'animation détaillé.

Un formateur coordinateur est désigné, il accompagne et assure le suivi du stagiaire lors de sa présence au centre et également lors des visites en entreprise. Il veille au bon déroulement du suivi pédagogique.

Des ressources sont mises à disposition des stagiaires (plateaux techniques, outillage, véhicules pédagogiques, appareils de mesures et de diagnostic, ...).

**Rythme de l'alternance** : 1 semaine en entreprise, 1 semaine en centre de formation.

## FICHE FORMATION

### Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation et examens ponctuels en fin de formation.

### Nombre de participants

6 à 24 stagiaires

### Durée de la formation

12 mois ; 688 heures.

### Programme

#### **Bloc de compétences n° 1 : Analyse préparatoire à une intervention**

Analyser les organisations fonctionnelle et structurelle d'un système  
Identifier une procédure, les besoins qui en résultent  
Planifier et gérer des opérations

#### **Bloc de compétences n° 2 : Réalisation d'interventions sur un matériel**

Régler, calibrer, paramétrer  
Réaliser des opérations de fabrication mécanique  
Contrôler la qualité de son intervention

#### **Bloc de compétences n° 3 : Communication technique : diagnostic sur un matériel en dysfonctionnement**

Constater et identifier l'état du système  
Emettre et valider des hypothèses  
Analyser le comportement d'un système  
Mettre en œuvre le système

#### **Bloc de compétences n° 4 : Activité de maintenance en milieu professionnel**

Ecouter et dialoguer en interne ou avec un tiers  
Gérer le poste de travail  
Déposer, reposer  
Démonter, remonter

#### **Bloc de compétences n° 5 : Economie-gestion**

#### **Bloc de compétences n° 6 : Prévention-Santé-Environnement**

#### **Bloc de compétences n° 7 : Mathématiques**

#### **Bloc de compétences n° 8 : Sciences physiques et chimiques**

#### **Bloc de compétences n° 9 : Langue vivante étrangère (Anglais)**

#### **Bloc de compétences n° 10 : Français**

#### **Bloc de compétences n° 11 : Histoire-géographie, enseignement moral et civique**

#### **Bloc de compétences n° 12 : Arts appliqués et cultures artistiques**

#### **Bloc de compétences n° 13 : Education Physique et Sportive**

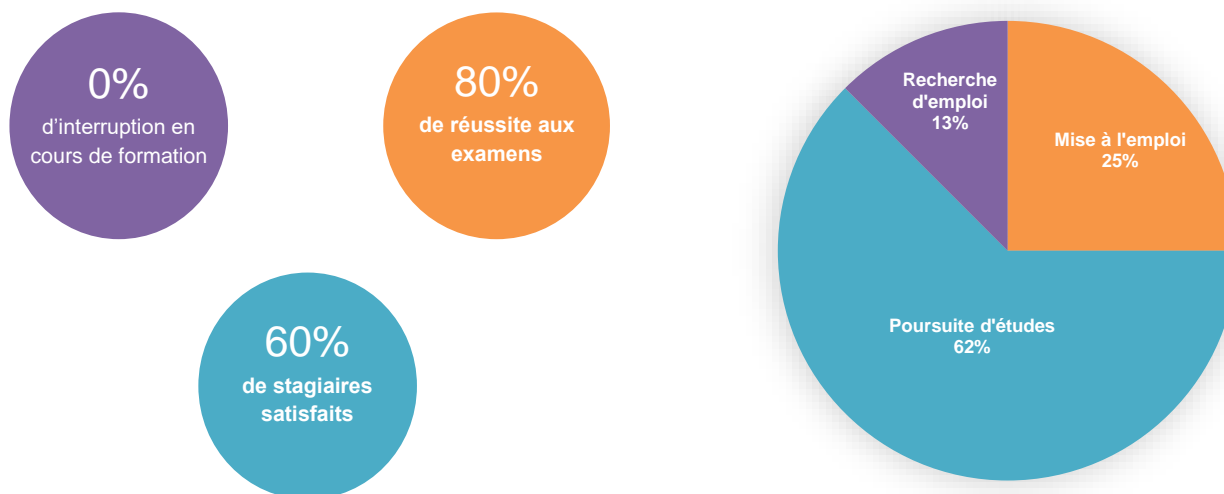
### Validation

Baccalauréat Professionnel Maintenance des Matériels de Construction et de Manutention délivré par Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. (*date d'enregistrement : 24 mars 2016*).

En cas d'échec, les candidats qui souhaitent repasser ce Baccalauréat Professionnel peuvent demander, pour les blocs de compétences dont la note est égale ou supérieure à 10 sur 20, à bénéficier de la conservation de celles-ci pendant les cinq sessions qui suivent leur présentation à l'examen initial

## FICHE FORMATION

### Résultats de la dernière session de formation (juin 2023)



### Les + de la formation (plus-value)

- Réseau important d'entreprises partenaires
- Plateaux techniques récents
- Formateurs issus du milieu professionnel

### Tarifs de la formation

Tarif annuel de la formation = 7 110 €

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

- Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).
- Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé,
- Article L6211-1 : « la formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »
- Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

### Accessibilité handicap

Les locaux de l'Institut sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique possible pour les personnes handicapées, tutorée par la référente handicap de la structure.

Référente handicap de l'UFA Nicolas Barré : Marie MOLMY.

### Dates de la formation

Le contrat d'alternance peut débuter dès le 1er juillet 2024.

Rentrée de la période de formation en centre en septembre 2024.

### Lieu(x) de la formation

Sur le site d'Armentières

### Contact(s)

Christophe MEERSMAN, Directeur Adjoint